

**Formulaire d'allocation en faveur des lycéens
de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation
des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP).**

Nom et Prénoms de l'élève

Né(e) le à

Inscrit au Lycée Professionnel CLARET à Toulon en classe de :

→ Si élève MINEUR :

Nom et Prénom du représentant légal :

Autorise l'élève à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des Périodes de Formation en Milieu Professionnel.

Conformément à l'arrêté 11 02023-765 du 1 1/08/2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel,

Je confirme mon choix que cette allocation soit versée :

- Sur le compte bancaire de l'élève en tant que bénéficiaire direct de l'aide
- Ou, à défaut, sur mon compte bancaire en tant que représentant légal



Attention, un élève qui devient majeur en cours d'année ne pourra plus recevoir son allocation sur un compte bancaire qui n'est pas à son propre nom.

→ Si élève MAJEUR :

L'élève doit fournir obligatoirement un RIB à son nom.

Date et signature du représentant légal ou de l'élève majeur

En conformité avec ce choix, je :

- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend l'élève cité sont exactes,
- Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.

En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouveau lycée d'accueil.

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1 ° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2 ° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3 ° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

RNE établissement : **0830661T**

Année scolaire **2025-2026**

LP LYC METIER CLARET

202 BOULEVARD TRUCY
83000 TOULON



Fiche d'urgence DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire

Identité de l'élève

Nom : _____
Prénoms : _____
Numéro national : _____ Sexe (M ou F) : _____
Né(e) le : _____ à _____
Nationalité : _____

Scolarité de l'année en cours

MEF : _____ Division : _____
Régime : _____ Date entrée : _____

Scolarité de l'année précédente

MEF : _____
Etablissement : _____
Commune : _____
Date de fin de scolarité dans l'établissement : _____

Représentant légal

Nom : _____ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Commune : _____
Pays : _____
☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Représentant légal

Nom : _____ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Commune : _____
Pays : _____
☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Personne à contacter

Nom : _____
Prénom : _____
☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Autres renseignements

N° et adresse du centre de sécurité sociale : _____

N° et adresse de l'assurance scolaire : _____

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou, pour les élèves internes, selon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'établissement.

Informations complémentaires

Date du dernier rappel antitétanique : _____
Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) : _____
(poursuivre au verso si besoin)

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : _____

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.



Année scolaire 2026-2027



Bulletin d'Adhésion à l'Association Sportive

Je soussigné M / Mme responsable légal de l'élève

Nom : Prénom :

Né(e) le/...../..... Classe :

Autorise mon fils / ma fille :

- A faire partie de l'Association Sportive du Lycée Claret
- A se déplacer seul(e) sur les lieux de rendez-vous et de compétition
- Autorise l'utilisation des photographies de mon enfant pendant l'AS pour la promotion de l'établissement (site internet du lycée).

➤ **La licence**

- Permet de participer à l'ensemble des activités de l'AS
- Permet de participer à toutes les compétitions organisées par l'UNSS
- Couvre par l'assurance UNSS, les dommages dans le cadre de la pratique des activités

➤ **La Cotisation**

La cotisation annuelle est de **10 euros**, paiement possible :

- En espèces (dans une enveloppe au nom de l'élève)
- Par chèque à l'ordre de l'Association Sportive du Lycée Claret (Noter au verso Nom et Prénom de l'élève)

➤ **Les activités proposées**

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi 12h10 - 13h10	Mercredi après-midi 14h00 - 16h00
Crossfit - Musculation	Crossfit - Musculation
Pétanque	Beach Volley
Ping-Pong	

➤ **Des sorties et activités** seront proposées et organisées dans le courant de l'année pour les élèves membres de l'AS (patinoire, sortie kayak, accrobranche,...) afin de favoriser la cohésion de nos élèves.

Fait à Le/...../.....

Signature



MAISON DES LYCÉENS DU LYCÉE CLARET

ANNÉE SCOLAIRE
2026-2027



Rejoins-nous et fais vivre ton lycée !

DES CLUBS POUR TOUS LES GOÛTS !

DES SORTIES À GAGNER !

CLUB ÉCOMODE



Couture, création de vêtements et préparation d'un défilé de mode !



CLUB JEUX DE SOCIÉTÉ



Découvrir, jouer, partager, s'amuser !



SORTIE HIVERNALE

Randonnée en raquettes dans la neige.

Nature, fun et souvenirs !



ATELIER CRÉATIF



Créer, imaginer, se détendre, laisser parler sa créativité !



SORTIE ESTIVALE

Canoë-kayak et activités nautiques.

Aventure et détente !



5€

COTISATION ANNUELLE : 5 €

Ta cotisation te permet de participer aux clubs et aux sorties proposées !

Ensemble, créons de beaux souvenirs !



BULLETIN D'ADHÉSION

Nom :
Prénom :
Classe :
Date de naissance :

CLUBS QUI M'INTÉRESSENT (plusieurs choix possibles)

- Club Écomode (couture & défilé)
- Club Jeux de société
- Atelier créatif



Je souhaite adhérer à la Maison des Lycéens du Lycée Claret pour l'année scolaire 2026-2027.

Signature de l'élève :

Signature du responsable légal (pour les élèves mineurs) :

PAIEMENT DE LA COTISATION

Montant : 5 €

- Espèces
- Chèque



Fais vivre ton lycée, découvre, crée, partage !

